

Peste porcine africaine les sangliers en point de mire à la frontière Belge

Création d'une "zone blanche" pour les sangliers afin d'éviter l'introduction de la maladie en France



Peste porcine africaine les sangliers en point de mire à la frontière Belge

Suite à la confirmation de deux cas de peste porcine africaine sur des sangliers sauvages en Belgique à proximité de la frontière, Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a réuni, ce lundi, l'ensemble des acteurs nationaux afin de décider de la stratégie sanitaire offensive à mettre en œuvre immédiatement. Cette réunion fait suite au déplacement de Didier Guillaume, ce vendredi, dans les Ardennes afin d'appeler à la mobilisation de l'ensemble des acteurs. Il s'agit de déployer des mesures fortes afin de conserver le statut indemne de la France et de préserver la filière porcine de cette menace économique et sanitaire majeure.

Une zone de sécurité renforcée

Une « zone blanche », à très haut risque, est mise en place dans un rayon de quelques kilomètres autour des cas belges, au sein de laquelle tous les sangliers devront être abattus dans les prochaines semaines. Didier Guillaume demande à la FNC, l'ONCFS et l'ONF, déjà très impliqués, une mobilisation maximale pour procéder très rapidement au dépeuplement des sangliers dans cette zone qui sera quadrillée par des patrouilles de l'ONCFS et des chasseurs, à la recherche active de cadavres. Dans ce lieu, toutes les activités forestières seront suspendues. Cet endroit sera délimité par une clôture dont la mise en place débutera dans les prochains jours. Dans l'ensemble de la zone réglementée, tous les élevages seront revisités afin de s'assurer de leur niveau de biosécurité maximal.

Pas de danger pour l'homme